**Critères
d’admissibilités:**

1. Doit être membre en règle de l’AAQ
2. Doit suivre un programme d’études post-secondaire (CEGEP, DEP,
DEC) de 2 ans ou moins (ou les 2 dernières années d’un programme post-secondaire de 3 ans) délivré par un établissement scolaire reconnu par le gouvernement provincial et menant à un diplôme OU en être cela.
3. Dernière année d’un programme universitaire (seule la dernière année d’un programme universitaire est éligible (BAC, MAITRISE, DOCTORAT)

Tous les étudiants ont une situation différente. Chacune sera traitée avec le respect qu’elle mérite. Nous sommes conscients que nos membres ont des besoins et nous ferons tout en notre possible pour les aider. Si vous croyez répondre à ces critères ou si vous avez des questions, n’hésitez pas à communiquer avec nous au courriel mentionné plus haut.

**Le programme de bourse offre une aide financière pour:**

* Les paiements des frais d’inscription
* Les achats de livres, de matériels ou de fournitures scolaires
* Frais de subsistance (loyer, transport, épicerie)

NB : Les montants disponibles sont limités. Il n’y a pas de date limite pour faire une application au programme de bourse mais il est recommandé de faire la demande le plus rapidement possible. Les demandes ne seront pas traitées tant et aussi longtemps qu’elles ne seront pas complètes, donc s’assurer de fournir toute la documentation requise lors de votre application.

NB : Le délai pour l’obtention d’une réponse peut varier entre 4 à 6 semaines pour donner suite à la réception de tous les documents nécessaires à l’application.

**N.B. : Ces critères sont exigés par le Gouvernement Fédéral dans le cadre du projet (ISETS).**